

Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse à Interlaken

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **44 (1936)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

welche Bestimmungen über die Zulassung zum Beruf als Krankenschwester. Die Konkurrenz schlecht oder gar nicht ausgebildeter Krankenschwestern zwingt die meisten Schulen dazu, die Zahl ihrer Schülerinnen zu reduzieren, obgleich wir in der Schweiz sicherlich keinen Ueberfluss an guten Krankenschwestern besitzen. Auch hier dürfte eine Zusammenarbeit von Kantonsregierungen, Zivil-

spitälern und Rotem Kreuz nützliche Arbeit leisten.

Im Namen des Roten Kreuzes möchte ich hier erklären, dass es die Zusammenarbeit mit Kantonsregierungen und Spitälern, wie auch mit den übrigen Institutionen, welche der Krankenpflege und Erhaltung der Volksgesundheit dienen, sucht, und sich zu dieser Zusammenarbeit voll zur Verfügung stellt.

Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse à Interlaken

27/28 juin 1936.

Donnant suite à la gracieuse invitation de la section de l'Oberland bernois, la Croix-Rouge suisse a tenu son assemblée annuelle à Interlaken, le 28 juin 1936.

Placée au centre du tourisme, la station d'Interlaken si magnifiquement située, présentait de nombreux avantages: excellents hôtels pour loger la foule des délégués, locaux spacieux pour recevoir la réunion, facilités multiples pour organiser des excursions intéressantes. Les membres de la Croix-Rouge ont largement profité de la belle hospitalité oberlandaise, et nombreux furent les participants qui arrivèrent aux pieds de la Jungfrau le samedi 27 dans la journée.

S'ils furent un peu déçus de ne pas apercevoir les montagnes majestueuses qui se voilaient dernière de gros nuages, s'ils durent mettre leurs manteaux et ouvrir leurs parapluies pour se rendre à la réunion familière organisée au Kursaal le samedi soir, ils furent largement dédommagés et récompensés par l'accueil charmant de la section régionale de la Croix-Rouge qui avait mobilisé des choristes, des jodleurs, des gymnastes,

des artistes choréographiques, des enfants en costumes du pays, et un orchestre entraînant qui engageait à la danse.

Au début de la soirée, le président de la section Berne-Oberland, M. le Dr Born de Spiez, accueillit des délégués et leurs amis par des paroles chaleureuses de bienvenue, et les spectateurs — charmés par toutes les productions artistiques qui leur furent offertes — prolongèrent tard, très tard la soirée dans les salles du Casino.

Le dimanche matin à 9 heures, la même salle spacieuse reçut les délégués pour l'assemblée générale débutant par les souhaits de bienvenue du président de la Croix-Rouge suisse qui rappelle que c'est la première fois que la société tient ses assises à Interlaken. — Le canton de Berne était représenté par M. le conseiller d'Etat Mouttet, le Service de santé par le médecin en chef, colonel Vollenweider, et la commune d'Interlaken par M. Mühlemann, syndic, qui avait accepté de présider le comité d'organisation.

Vingt-sept sections étaient représentées par 84 délégués, les samaritains étaient au nombre de 20 délégués, la Société

suisse des troupes du Service de santé, 3 délégués, et l'Alliance suisse des gardes-malades en comptait 4. Au total, le nombre des délégués était de 111.

Le rapport de gestion de 1935 qui, comme chaque année, a été publié dans une brochure de cent et quelques pages, fut adopté sans observations, de même que les comptes qui présentent frs. 264'000.— aux recettes, et frs. 297'000.— aux dépenses, et se soldant par conséquent par un déficit de frs. 32'000.— environ. Le trésorier général, M. Bohren, regrette de constater que les exercices déficitaires des six dernières années représentent une diminution de la fortune de notre société de près de frs. 300'000.—. Certes, cette somme a été utilement dépensée pour des activités de paix, pour des œuvres sociales de secourisme, mais il s'agira de reconstituer le plus vite possible ce capital, spécialement en vue des tâches de guerre dont la Croix-Rouge doit s'occuper. Le produit de la collecte du 1^{er} août 1937 nous permettra de consolider notre situation financière, puisqu'il est destiné à la Croix-Rouge suisse.

L'assemblée adopte les comptes de 1935, et passe au budget de 1937. Celui-ci présente encore un déficit de frs. 24'000.— environ, bien que les dépenses prévues aient été réduites à frs. 223'000.—, mais M. Bohren rassure l'assemblée en affirmant que le budget de 1938 sera équilibré, quitte à ce que certaines subventions soient obligées de subir des réductions douloureuses. Si le Dr Spengler de Zurich critique certains postes aux dépenses prévues, le Dr Bohny de Bâle observe judicieusement et aux applaudissements de l'assemblée, que la Croix-Rouge a certaines obligations qu'elle doit remplir, même si ces tâches sont coûteuses. Le budget est alors adopté sans

modifications, et la Direction est invitée à présenter l'an prochain un budget équilibré.

Pour remplacer la section de Sierre, sortant de charge, ce sera celle de Zurich qui aura à vérifier les comptes de 1936 avec la section de Berne-Emmental.

La section de Zurich-Oberland a témoigné le désir de recevoir l'année prochaine l'assemblée des délégués. Cette proposition est acceptée avec reconnaissance et par acclamation, de sorte que la Croix-Rouge siègera en 1937 à Rapperswil.

Le secrétaire général, puis aussi le Dr de Marval informèrent l'assemblée des dispositions que la Croix-Rouge suisse compte prendre pour organiser une active campagne de propagande et de recrutement de membres pendant l'hiver 1936/1937.

Cette vaste action qui ne prendra fin qu'avec la collecte du 1^{er} août 1937, prévoit un très grand nombre de conférences avec présentation d'un film sur l'activité de la Croix-Rouge suisse. La confection de ce film, pour lequel la direction a accordé un crédit suffisant, est maintenant à l'étude, et la commission de propagande s'occupe de le mettre au point. On prévoit une partie historique comprenant des vues sur les origines de la Croix-Rouge, puis la démonstration des différentes activités de notre Croix-Rouge nationale en temps de paix, de guerre et de catastrophes (formation des infirmières, travail des infirmières-visiteuses, activité des colonnes en collaboration avec le service de santé, sauvetage en montagne, travaux divers des samaritains, vues sur la défense aérienne passive, interventions en cas de catastrophes, etc.).

Dès que ce film aura été réalisé, et s'il donne satisfaction, la campagne de

propagande sera organisée avec le concours des sections, par le moyen de conférences nombreuses à l'occasion desquelles on s'efforcera de recruter dans tout le pays des adhérents à la Croix-Rouge et d'intéresser la population aux œuvres diverses de secourisme, spécialement en vue de la collete du 1^{er} août 1937.

Afin de mettre nos sections au courant de cette organisation de recrutement par le moyen de conférences cinématographiques, puis aussi de causeries par radio, on prévoit de réunir à Berne, l'automne prochain, une conférence des présidents de sections. Mais dès maintenant toutes suggestions utiles en faveur de la campagne prévue et du film à préparer, seront reçues avec reconnaissance par le secrétariat général de la Croix-Rouge à Berne.

Nous avons regretté qu'aucun échange de vues n'ait suivi ces exposés intéressant pour le moins autant les sections que la Croix-Rouge suisse elle-même, ... mais l'heure s'avancait et le programme prévoyait encore une conférence sur «les Hormones». Cette causerie instructive fut donnée par M. le Dr von Fischer, avec l'aide de projections lumineuses très intéressantes.

Cependant, les nuages s'étaient dissipés lorsque le vénérable président, M. de Schulthess, leva l'assemblée, et l'on eut juste le temps de jeter un coup d'œil admiratif aux jardins du Kursaal, à la promenade du Höheweg et aux cimes qui les dominent, avant de faire honneur

au banquet fort bien servi à l'hôtel Victoria.

Le président ouvrit le feu des discours par un toast à la Patrie et à la Croix-Rouge. M. Mühlemann, président de la ville d'Interlaken, eut des paroles aimables pour les œuvres de la Croix-Rouge et pour ses activités secourables, dont il souligna avec à propos celle d'être venue en aide à l'industrie hôtelière, en décidant de siéger dans la ville d'Interlaken si fortement touchée par la crise du tourisme. — Le conseiller d'Etat Mouttet apporta le salut patriotique des autorités bernoises et remercia chaleureusement la Croix-Rouge pour son active collaboration à toutes les mesures prises en Suisse au point de vue de la santé et de l'hygiène de la population. Enfin, en termes heureux, le Dr Guisan, vice-président de la Croix-Rouge, remercia la section de l'Oberland et la ville d'Interlaken pour leur accueil si cordial, et exprima la reconnaissance de tous aux maisons de commerce qui avaient bien voulu faire remettre à tous les participants d'agréables souvenirs dont la table du banquet avait été décorée.

Munis de ces cadeaux utiles, les délégués et leurs amis prirent bientôt d'assaut le bateau qui leur fit faire le tour du lac de Brienz, ou les chemins de fer de montagne qui leur permirent d'admirer la vue merveilleuse qu'on a de la Schynige Platte ou d'ailleurs, sur cette région magnifique dont les membres de la Croix-Rouge garderont le meilleur et le plus reconnaissant souvenir. Dr *Ml.*

Werbet Abonnenten für das „Rote Kreuz“!